

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

L'ancienne église tréviiale de Lambourg, dépendante de la paroisse de Pont-l'abbé,
La chapelle des Dames Hospitalières de St Augustin

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

Le vocable de la chapelle de Lambourg est St Jacques le Major
Le vocable de la chapelle des Dames Hospitalières est la Sainte Famille

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ?

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

La chapelle de notre Dame du Falgoët, près la maison de campagne de monsieur Manduit à Trédanai, autorisée par monseigneur Ergent le sept avril 1869.

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

La chapelle érigée au manoir de Treffane dans l'intérieur de la cour.

6° Quelle est la date de l'Indult ?

L'indult est du 24 septembre 1855

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ?

Monsieur Goubert, ancien professeur d'Hydrographie, propriétaire du manoir de Treffane

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

L'oratoire de Treffane a des ornements convenables, mais pas de toutes les couleurs liturgiques.
La chapelle de Trédanai se monte en ce moment en ornements

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

elles sont en bon état dans toutes les chapelles, excepté dans celle de Lambourg, où il y en a encore une à changer.

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.